

Projet éolien de Fléré-la-Rivière

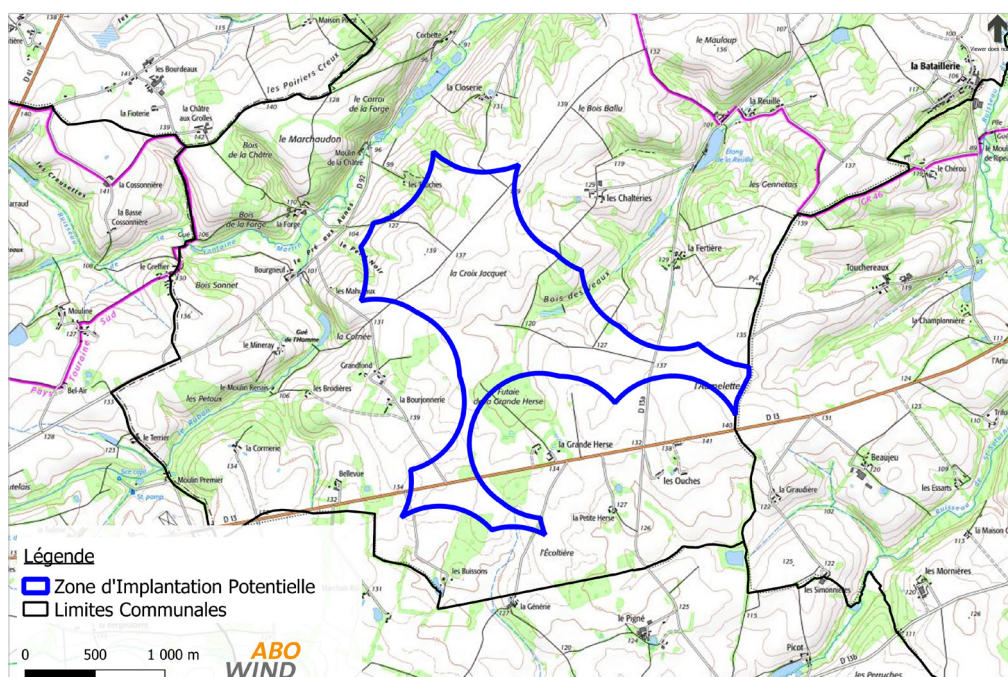
Bulletin d'information - Avril 2022

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les avancées du projet éolien actuellement à l'étude sur le territoire de la commune de Fléré-la-Rivière. Pour toutes interrogations, n'hésitez pas à contacter le responsable de projet. Les coordonnées du responsable de projet sont données à la fin du bulletin.

La localisation du secteur d'étude

En 2009, ABO Wind a identifié un secteur favorable à l'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Fléré-la-Rivière. La zone d'étude du projet se concentre sur les secteurs de l'Aumelette, la Croix Jacquet et le Bois Ballut, situés au Sud/Sud-Ouest de la commune. A ce stade, tous les atouts requis pour concevoir un parc éolien de qualité semblent réunis sur ce secteur :

- Une distance importante aux principaux lieux d'habitation ;
- Des possibilités d'accès et de raccordement ;
- Des contraintes aéronautiques et radioélectriques compatibles avec l'installation d'éolienne ;
- L'absence de zonage réglementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels ;
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales.



La zone définie ci-contre est une Zone d'Implantation Potentielle (ZIP). Cette ZIP est située sur un plateau agricole parsemé de quelques boisements. Le diagnostic mené sur cette zone au travers de diverses études réglementaires nous permet de définir des variantes d'implantations d'éoliennes en concordance avec les enjeux du milieu. Toute la zone d'étude ne sera pas concernée par le parc éolien, les études nous imposant des restrictions et zones d'exclusions.

Le déroulement du projet

2009 : Investigation

- Identification du site.
- Délibération du Conseil Municipal.

2010 - 2021 : Développement

- Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).
- Constitution du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être amenées à évoluer.

2023 - 2024: Instruction

- Dépôt du dossier.
- Avis de l'Administration.
- Enquête Publique d'un mois.

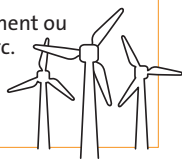
Suite à l'obtention de l'Autorisation Environnementale :

Construction

- Création des aménagements et montage des éoliennes.
- Mise en service de la Ferme éolienne.

Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation de la Ferme éolienne.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance du parc.
- Démantèlement, renouvellement ou maintenance générale du parc.

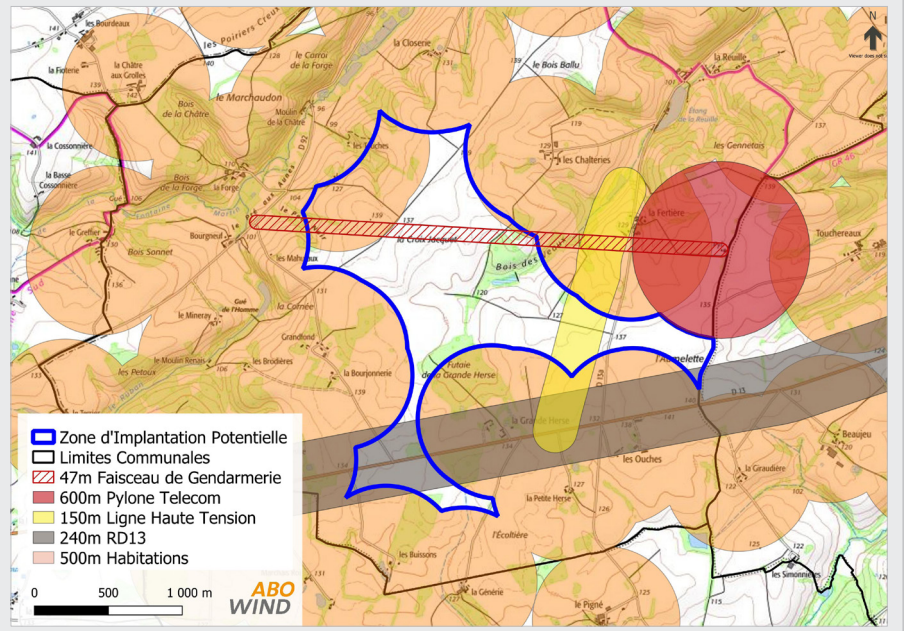


Avancement du projet

Un parc éolien est le fruit de plusieurs années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. Dans ce cadre, une étude d'impact est réalisée pour définir la capacité du secteur à accueillir le projet éolien, et permet ainsi de définir les enjeux puis les mesures à adopter. Les études relatives au projet ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention pour former une équipe projet en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.

Le contexte lié aux infrastructures existantes :

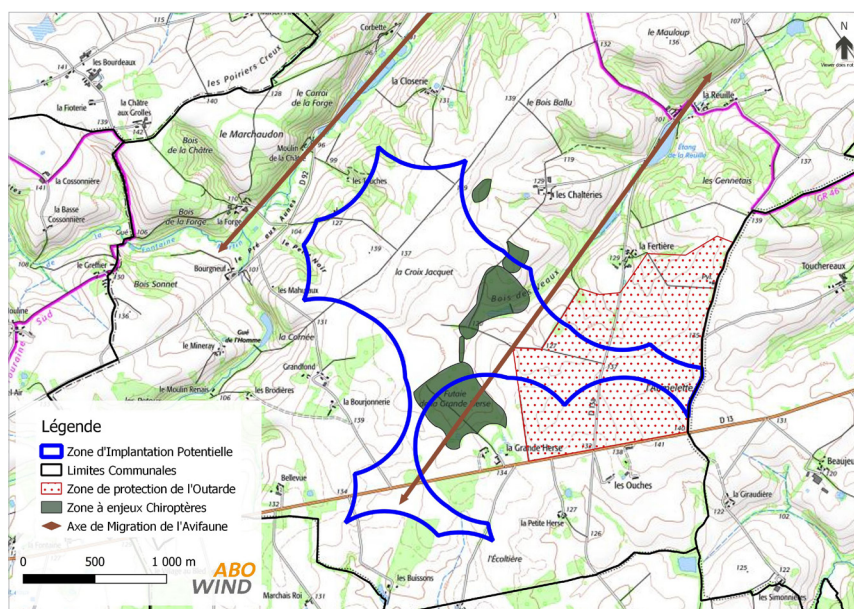
Du fait de l'évolution de contraintes aéronautiques : rehaussement du plafond aérien ainsi que déménagement de l'école militaire de Tours ; la possibilité de développement d'un projet éolien sur votre territoire a été de nouveau envisagé. Une fois ces contraintes levées, différentes restrictions liées aux infrastructures existantes sont répertoriées sur le secteur d'études.



Les études techniques réalisées :

L'étude environnementale sur le milieu naturel, la faune et la flore

Pendant au moins un cycle biologique annuel complet, les experts du bureau d'étude Encis Environnement ont recensé les différentes espèces, enregistrant leur présence au sein de la zone et proposant une analyse des effets potentiels que pourrait engendrer un parc éolien sur ces espèces. Les sorties sur le terrain à but d'étude ornithologique et chiroptérologique ont été réalisées sur l'année 2017. En complément, sur l'année 2021, des dispositifs d'étude chiroptérologique (chauves-souris) en hauteur ont été installés sur le mât de mesure de vent afin d'analyser les milieux et le contexte écologique de l'aire d'étude rapprochée.



Carte des enjeux environnementaux

L'analyse de l'état initial a permis de révéler un environnement ayant des enjeux faibles au Nord-Ouest de la zone, et d'observer la présence d'une aire de protection de l'Outarde à l'Est, ainsi que des zones à enjeux chiroptérologiques au niveau des boisements. De plus, les flux migratoires identifiés restent compatibles avec l'implantation d'éoliennes, car les axes sont localisés en dehors du secteur Nord-Ouest favorable.

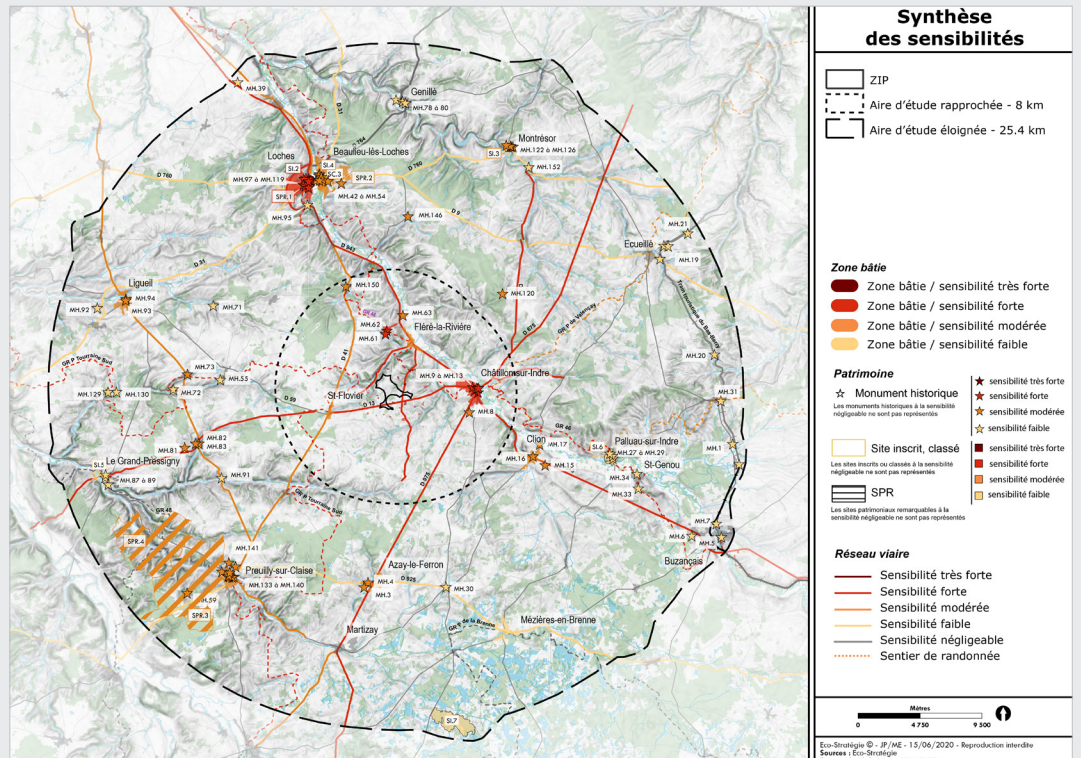


Photographie d'une Outarde

L'étude paysagère

Une étude initiale paysagère a pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, l'occupation des sols mais également le patrimoine architectural, historique, culturel et environnemental du site. Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario d'implantation définitif retenu afin de qualifier les effets depuis l'ensemble des lieux identifiés.



L'étude acoustique

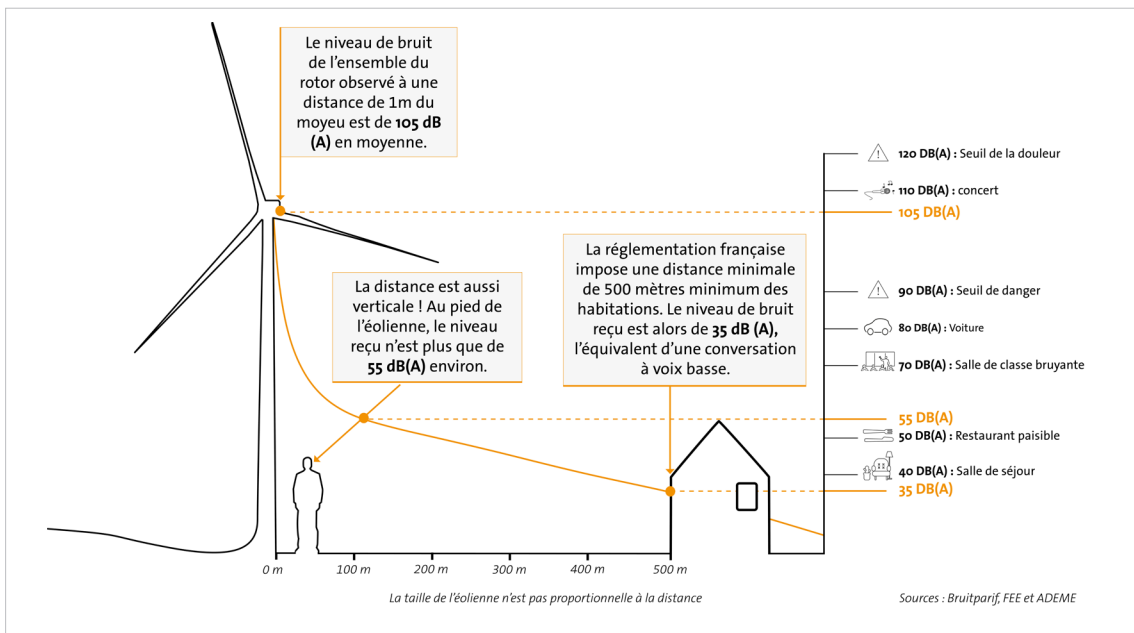
L'étude acoustique débute par une campagne acoustique (qui s'est déroulée du 3 au 24 mars 2021), c'est-à-dire la mesure du niveau sonore ambiant au niveau des habitations les plus proches du site, afin d'avoir un état initial du territoire.

Les données récoltées par les 7 micros installés sont représentatives des conditions de vent (vitesse, direction) existantes sur le site.

Ces données vont permettre au bureau d'étude de définir l'environnement acoustique du site, via la réalisation de simulations. Les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus adapté seront alors sélectionnés.



La propagation du niveau de bruit



Ces résultats d'états initiaux permettent de réfléchir à différents scénarii d'implantation de 2 à 4 éoliennes.

Synthèse

Grâce aux différentes études menées sur le territoire, nous avons pu vérifier que la zone était compatible à l'installation d'un parc éolien aux vues des enjeux identifiés. Un scénario d'implantation de moindre impact va être élaboré et transmis aux habitants au travers d'un bulletin d'information fin 2022. De plus, l'enquête publique réglementaire pourra intervenir fin 2023, permettant de recueillir les observations des habitants concernant le projet.

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

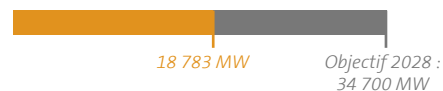
L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français grâce au développement d'un éventail d'énergies renouvelables.

En ce qui concerne l'énergie éolienne, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 (en puissance raccordée) par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) au niveau national, et à horizon 2030 (en production d'énergie) par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Centre-Val de Loire.

Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance installée au 31 décembre 2021

(Sources : RTE) :

En France :



En région Centre-Val de Loire :



La communication tout au long du projet



ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. N'hésitez pas à le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

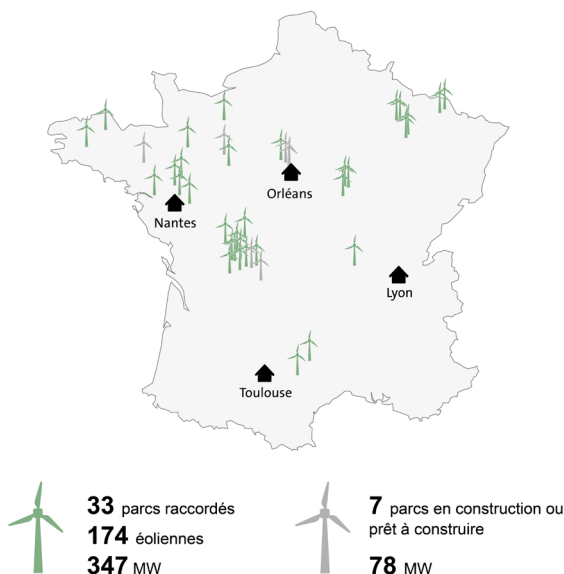
De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant:



www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Centre-Val-de-Loire > Projet éolien de Fléré-la-Rivière

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

Emilie Ferré-Cailliot
Tél. : 02 46 85 09 67
emilie.ferre@abo-wind.fr

Agence d'Orléans

Le Millenium - 6 bis avenue Jean Zay
45 000 Orléans

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND